

## Séance de l'assemblée délibérante du 13 juin 2018

### Délibération n°27/2018

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi 7 juin deux mille dix-huit, s'est réuni à 18 heures, le mercredi 13 juin deux mille dix-huit, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi 7 juin deux mille dix-huit, s'est réuni à 18 heures, le mercredi 13 juin deux mille dix-huit, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

**Titulaires présents :**

PETEL Gilles  
DEMERE Jean-François  
SALLES Daniel  
BRANLARD Gérard

HEALY Bénédicte  
BLANCHET Roland  
BERNARD Françoise  
BUCHE Jean-Pierre

**Titulaires excusés :**

BRUHAT Pascal  
DELETANG Claude

**Suppléants présents :**

BLANCHAMP Gérard

**Suppléants excusés :**

LANGUILLE Fabienne  
ARDOUREL Sylvie  
FEDERSPIEL Hélène  
DUPECHER Pierre  
GUÉLON René

DUMAS Olivier  
GUILLAUME Gérard  
AUBIER Claude  
HENRION Colette

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	8			2	8	8		

**Objet : Journée du 7 juillet : Ma famille découvre l'Ecopole du Val d'Allier**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Considérant que le site de l'Ecopole est très peu connu du grand public et des élus locaux,  
Considérant l'intérêt pour le projet de l'Ecopole du Val d'Allier d'organiser une journée d'animation,

Le Président présente le projet de la journée du 7 juillet : Ma famille découvre l'Ecopole et propose d'allouer à cette journée un budget de 2500€ permettant de couvrir les dépenses suivantes : indemnisation des acteurs sollicités dans l'animation de cette journée, impression des outils de communication, location de matériel (barnum, générateur), location de blocs sanitaires...

Le président explique que cette journée pourrait bénéficier d'une aide du Conseil Départemental au titre de la DALD.

**Après exposé et délibération, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- **D'autoriser** le Président à engager des dépenses pour un montant de 2 500 € dans le cadre de l'animation et l'organisation de la journée du 7 juillet,
- **D'autoriser** le Président à demander une subvention auprès des Conseillers Départementaux du territoire au titre de la DALD,
- **De donner** mandat au Président pour signer tous documents liés aux présentes décisions,
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
M. Jean-Pierre BUCHE

